



Durée : 1 jour (7 heures de formation)



Nombre de participants : de 1 à 12

#### **■ PUBLIC**

Personnel non électricien qui effectue des travaux d'ordre non électrique dans les locaux à risques d'ordre électrique

#### **■ PRÉREQUIS**

Maitrise de la langue d'enseignement

## **■ DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

<u>Méthode</u>: Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

**Moyens** : Supports pédagogiques classiques et numériques.

Formateur : Expert dans le domaine de la sécurité électrique

#### **■ LIEU**

19 rue d'Anjou, 76240 Le Mesnil Esnard

#### **■ CERTIFICATION**

A l'issue d'une évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de délivrer ou non l'habilitation de son personnel en conséquence

## OBJECTIFS

La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique. Elle comprend une partie théorique et une partie pratique ainsi qu'une évaluation des savoirs et savoir-faire.

## COMPETENCES VISEES

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur, à savoir les consignes de sécurité électrique et les risques engendrés par le courant électrique
- Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.

## **■ PROGRAMME**

## **CONTENU THEORIQUE**

- GENERALITE ELECTRIQUE
- SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE
- PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES
- TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES
- LA NORME NFC 18-510
- OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF A MAIN
- LE ROLE DE L'EXECUTANT HABILITE BE MANŒUVRE
- LES INFORMATIONS A TRANSMETTRE AU CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE
- LES DOCUMENTS APPLICABLES

#### **CONTENU PRATIQUE**

- SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE
- PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES
- LE RÔLE DE CHACUN
- CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEMES
- MATERIELS ELECTRIQUES DES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT
- MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET LEURS LIMITES D'UTILISATION

## **EVALUATION CERTIFICATIVE**

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de délivrer ou non l'habilitation de son personnel en conséquence.

#### **MODALITES D'EVALUATIONS:**

EVALUATION THEORIQUE INDIVIDUELLE PAR QCM
EVALUATION PRATIQUE INDIVIDUELLE SUR UNE MISE EN SITUATION

## **DOMAINES D'EMPLOI:**

L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent. L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. (Source norme NF C 18510)

# Tarifs et Financements : 198 € HT

#### Contacts:

Tél: 02.78.77.61.10

contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité



**Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe** AFPI Rouen/Dieppe 26 Rue Alfred Kastler 76130 Mont-Saint Aignan

www.formation-industries-rouen-dieppe.fr

SIRET: 78111882300025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 00026 76 auprès de la Préfète de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

